

GENEALOGIE EN CEVENNES

Numéro 27- FEVRIER 1995

Responsable de la Publication : Alain ALEGRE de la SOUJEOLE 30340
Abonnements : Jacques DESCHARD, Villesèque, 30610 ST JEAN DE CRIEULON
Prix de l'abonnement (4 numéros, d'août 1994 à mai 1995) : 25 F

REUNION DU 19 NOVEMBRE 1995

Nombre de personnes présentes ; 46,

La séance a été ouverte à 9 h 30 par un exposé liminaire d'Alain ALEGRE de la SOUJEOLE qui, entre autres choses, a indiqué son désir de passer le flambeau d'animateur principal à Jacques DESCHARD, pour se consacrer davantage à ses propres travaux, Puis il laissa au susdit le soin de conduire la réunion.

Jacques DESCHARD a remercié pour la confiance qu'on lui témoigne, mais il a montré quelque vergogne à accepter car sa culture généalogique lui semble un peu courte ; en revanche sa voix forte lui permet de diriger une réunion en couvrant, sans peine, les quelques bavardages. Ses anciens n'étaient-ils pas capables de commander une mise en batterie au galop à la glorieuse époque du 75 hippomobile !

Le tour de salle a donné lieu aux interventions suivantes :

Madame LOUBET s'interroge sur la façon de combler un vide en cas de lacune dans les minutiers - voir les registres d'insinuations quand cela est possible.

Madame GAIDAN poursuit ses relevés sur Fons, qui seront déposés aux Archives Départementales du Gard; elle en a extrait une liste de Lozériens venus s'y marier.

Madame TEISSONNIERE recherche un LACROIX, chapelier à Saint Ambroix.

Madame JAC a transmis les relevés des contrats de mariage et testaments des notaires PASCAL et DUBOST de Pont de Montvert. Ces ouvrages iront compléter, aux Archives Municipales d'Alès, la collection des travaux antérieurs de cette infatigable chercheuse. De nombreux minutiers de ces notaires semblent avoir disparu, ou sont déposés dans un lieu qu'elle recherche.

Monsieur BERNARD parle de ses recherches dans les B.M.S, de Saint Ambroix antérieurs à 1685; il a exploité les 860 photographies qui sont maintenant chez Madame BOULIN en vue de rétablissement d'un relevé.

Monsieur ORAIN fait part de ses recherches vers Sumène et Valleraugue.

Madame CALVAYRAC signale un intéressant article de Monsieur LACROIX dans les cahiers du Centre de Généalogie Protestante sur les rebaptisés catholiques d'enfants baptisés au Désert.

Monsieur LACROIX signale le très important travail effectué par Monsieur DELAUZUN sur l'état-civil de Saint Sauveur de Cruzières, qui facilite grandement le travail du chercheur.

Messieurs CHAMSON et BOUDON poursuivent la transcription des B.M. protestants d'Anduze avec les GG 18 et 19, qui, avec le GG 17 déjà fait, couvrent la période 1560-1594, Fin prévue au cours du premier trimestre 1995.

Monsieur VIERNE recherche tous renseignements aux XVII et XVIIIèmes siècles sur le patronyme LEYRIS de la région de Chamborigaud, Genolhac...

Monsieur VOISIN-ROUX travaille sur le fichier des patronymes revu et augmenté par de nombreux apports récents. Partant du principe que ce document n'est fait que pour permettre à des correspondants de se retrouver, il en a simplifié la présentation, ce qui facilitera en outre la mise à jour, Un extrait concernant chacun des donateurs va être envoyé pour vérification et mise à jour éventuelle.

Madame PHILIP recherche la famille CHAPON de Corniaret, commune de Chamborigaud, alliée aux AMAT, POLGE, FOSSAT.

A 10 h 30, le tour de salle étant achevé, les contacts informels ont pu commencer et des échanges fructueux se poursuivre jusqu'à midi.

Certains ont continué leurs discussions à la cafétéria habituelle jusqu'à 14 heures.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de notre ami Auguste BERNARD, survenu à le 23 janvier dernier, à l'âge de 91 ans, Malgré son âge il était fidèle à nos réunions et nous entretenait régulièrement des travaux qu'il avait entrepris, avec Thérèse MOULIN, sur les registres protestants de Saint Ambroix, sa ville natale. Il était encore présent à notre dernière réunion et nous ne pensions pas que nous ne le reverrions plus. Jacques DESCHARD a présenté des condoléances à sa famille au non de tout notre groupe.

NOTRE PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu le samedi 6 mai prochain, à la liaison du Protestantisme, 5, rue Mistral à Alès, à partir de 9 h 30.

PENSEZ A VOS COTISATIONS -

Généalogie en Cévennes - L'abonnement à « Généalogie en Cévennes » ne débute qu'avec le numéro d'août, L'appel au réabonnement sera fait dans le prochain numéro. Il n'y a donc rien à payer pour l'instant.

Cercle Généalogique de Languedoc - La cotisation est de 225 F, Les nouveaux adhérents doivent régler en plus un droit d'entrée de 75 F, correspondant à la remise de diverses brochures et du matériel de départ pour une recherche efficace. Chèque à adresser au Cercle généalogique de Languedoc, 18, rue de la Tannerie, 31400 TOULOUSE,

Cercle Généalogique des P.T.T. - Cotisation de 90 F à adresser au Cercle Généalogique des P.T.T BP 33, 75721 PARIS.

Lien des Chercheurs Cévenols - Chèque de 100 F au nom de L.C.C. FONT-VIVE à adresser à Monsieur Marcel DAUDET, 34, avenue des Verveines, 93370 MONTFERMEIL.

AVERTISSEMENT DE JACUES DESCHARD -

Pensant que nos réunions doivent comporter deux parties équilibrées :

- l'exposé des intérêts particuliers,
- les contacts entre les participants,

J'ai tendance à bousculer les intervenants pour éviter les digressions. Mais, ce faisant, je ne voudrais surtout pas empêcher quiconque de s'exprimer. Toutes les questions méritent d'être posées.

Les animateurs ont les plus grandes difficultés pour, simultanément, animer la réunion, répondre aux questions et noter les interventions pour le compte rendu de la séance, Même à deux, et malgré leur bonne volonté, l'acoustique de la salle aidant !; ils font des comptes rendus qui ne sont pas toujours fidèles ni complets, et frustrent ceux dont l'intervention n'a pas été notée.

Pour améliorer les choses, il sera demandé aux intervenants de préparer par écrit leurs questions les plus importantes pour les donner aux animateurs à la fin de la réunion. Ainsi elles seront correctement transcrites dans le compte rendu et les lecteurs du bulletin s'ajouteront aux participants pour y répondre.

La même procédure devra être employée pour les informations qui sont inexploitablement si leur transcription est tronquée, ou même erronée.

AUX ARCHIVES MUNICIPALES D'ALES -

Les Archives Municipales ont établi les tables suivantes concernant notre dépôt ;

- communes et lieux-dits
- généalogies familiales
- ouvrages et publications
- inventaires
- fichiers et annuaires du Cercle Généalogique de Languedoc

Nous nous félicitons de l'accueil réservé aux généalogistes aux Archives d'Alès, et de l'aide apportée par Chantal DUPLISSY et son personnel.

Parmi les dernières acquisitions :

« Généalogie de la famille BARLET de Cultures » - 2 volumes - par Louis BLANQUET

Notaires - Un versement de l'étude POTTIER/MARCY, de Florac, a eu lieu en 1994. Le répertoire des minutes siècle) est désormais disponible dans la salle de lecture.

Etat-Civil - Le répertoire des registres d'Etat-Civil versés par le Tribunal de Grande Instance au début de 1994 est achevé, L 'Etat-Civil de toutes les communes pour le KIX^o siècle (jusqu'en 1892) est donc rassemblé aux A.D.

CYCLE DE CONFERENCES GENEALOGIQUES A MONTPELLIER

Les Archives Départementales de l'Hérault, l'Amicale Généalogie Méditerranée et la section de Montpellier du Cercle Généalogique de Languedoc proposent un cycle de conférences le samedi après-midi de 14 à 17 h (sauf le 4 mars et le 13 mai ; de 10 à 17 h avec interruption pour le repas).

4 mars – « Les archives foncières » par M. Serge de PORTER, Directeur des Archives de la Sarthe.

11 mars – « Les affaires étrangères » par M. Bruno RICARD, Directeur des Archives diplomatiques de Nantes.

25 mars – « Les anciennes colonies » par Mlle Elisabeth RABUT, Directeur du Centre des Archives d'Outre-Mer à Aix en Provence.

8 avril – « Les archives militaires » par M. René ESTIENNE, Directeur du Service Historique de la Marine à Lorient et le Colonel Pierre CARLES, Conservateur du Musée de l'Infanterie à Montpellier.

29 avril – « La démarche d'un généalogiste professionnel » par M. DESMIERS de CHENON.

13 mai – « Les sources culturelles » par l'abbé ALZIEU, Archiviste du Diocèse de Montpellier, Mlle Elisabeth ESCALLE, de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, M. Jean-Luc EICHENLAUB, Directeur des Archives du Haut-Rhin, M. CAROL IANCU, Professeur à l'Université Paul Valéry à Montpellier.

Participation de 120 F pour les auditeurs isolés. Renseignements aux Archives Départementales de l'Hérault, ou auprès de Monsieur Georges DI MEGLIO, 6, rue Adam de Craponne, 34000 MONTPELLIER (Tel. : 67.92.67.37)

SUGGESTIONS DE NOS LECTEURS (1) -

Micheline PEZAREIX nous écrit ;

« Il y a de plus en plus de généalogistes amateurs et ces pauvres registres, plus ou moins bien manipulés, ne seront bientôt plus communicables.

Il serait judicieux que chaque adhérent habitant un village différent fasse le relevé des registres paroissiaux détenus dans leur mairie, à leurs moments perdus (même si cela ne les concerne pas), au grand soulagement des employés communaux qui sont constamment sollicités et qui n'auront plus qu'à consulter les relevés.

C'est bien là un de nos voeux les plus chers ! Il conviendrait d'abord de savoir ce qui a déjà été fait pour éviter tout travail inutile, Nous invitons nos lecteurs à nous signaler les relevés que nous ne connaissons pas (cf. l'information donnée sur Saint Sauveur de Cruzières, lors de notre dernière réunion), Il faudrait ensuite nous avertir quand un relevé est entrepris (comme cela a été fait par Messieurs BOUDON et CHAMSON pour Anduze, et par Monsieur BERNARD et Madame MOULIN pour Saint-Ambroix).

Certains de nos amis ont déjà fait un travail considérable (Monsieur et Madame GAUTHIER, Madame JAC) et, faute de disponibilité, la plupart d'entre nous n'est pas en mesure de les imiter, Mais, à défaut de relevés complets, on peut réaliser des travaux fort utiles et à la portée de chacun :

- relevé des mariages seuls,
- relevé des déclarations de mariages à la suite de l'Edit de 1787,
- relevé des abjurations,
- relevé des propriétaires d'après les compoix, etc...

Il serait intéressant, dans le cadre de la recherche des chaînons manquants, de relever en priorité les registres couvrant une circonscription différente de la commune de dépôt, comme la plupart des registres protestants et certains registres de déclarations de mariage.

Un exemplaire devrait être déposé à la mairie concernée, et aux Archives Départementales, sans oublier celui que nous déposons aux Archives Municipales d'Alès.

Gérard DELEUZE regrette que les généalogistes éloignés de la région d'Alès ne puissent bénéficier de la documentation déposée aux Archives Municipales et propose un système de transmission de photocopies avec dépôt de garantie et cotisation.

Sa suggestion n'est pas sans intérêt, mais nécessiterait qu'un de nos confrères se charge intégralement de ce service. D'autre part certains documents, trop pâles ou à la reliure trop serrée, ne se prêtent pas à une reproduction correcte.

Dans les conditions actuelles il conviendrait que les généalogistes intéressés transmettent leur demande qui serait susceptible de recevoir des suites diverses :

- photocopie de documents possédés en double, au tarif du commerce (variable suivant les opportunités)
- photocopie des documents conservés aux Archives Municipales (actuellement 2 F la page)
- renvoi du demandeur à l'auteur du document (particulièrement pour les relevés informatiques), au libraire ou à l'éditeur,
- indication du motif d'impossibilité.

TRAVAUX DE NOS AMIS –

Tous ceux qui ont fréquenté les Archives Départementales du Gard ont pu apprécier le travail considérable fait par Yannick CHASSIN du GUERNY : inventaires d'archives départementales ou communales, inventaires de chartriers privés, index divers ...

Il a fait également des inventaires des contrats de mariage, testaments et autres actes filiatifs contenus dans les registres de notaires de la région conservés aux Archives du Gard ou dans d'autres dépôts, Ces relevés concernent les localités suivantes :

Nîmes 1450-1700 Calvisson 1450-1600 Sauve XIV°-1700 St Hippolyte XIV°-1700
Sumène XV°-1650 Le Vigan XIV°-1600,, en cours jusqu'en 1650 Aulas XVI-1650, en cours
Trèves 1600-1720, en cours Valleraugue 1500-1680 Lasalle 1470-1750
St Jean du Gard XIV°-1800 Valfrancesque-St André de Valborgne-Barre XV°-XVII°
Alès XIV°-1630 Anduze XIV°-1630 Ganges XIV°-1530 Vézenobre XV°-1650
St Ambroix XV-1620, en cours Barjac 1520-1650 St Jean de Maruéjols XV°-1790
Uzès XVI° Bagnols XV°-1630 Beaucaire XV°-1600 Les Vans et alentours XIV° -1600
Vallabrègue XV°-XVII° en cours Alzon-Aumessas XIV°-1700

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec Yannick CHASSIN du GUERNY, Savignac, 46230 BELFORT DU QUERCY (Tel. : 65.31.61.05).

QUESTIONS.

-95-1 - ROLLAND, BOYER(E) (Montfrin)

Recherche mariage ROLLAND Guillaume, berger x BOYER(E) Catherine et naissance, à Montfrin en 1709, de leur fils Joseph

Janine LOPEZ-BEAUME

95-2 - VERDIER, AMAT, FOURNIER, FRION (Soudorgues)

Recherche dates mariages Jacques VERDIER (° Soudorgues 14.02.1736) x Jeanne AMAT (° Soudorgues 1731)

Abraham VERDIER (père de Jacques ci-dessus) x Marie FOURNIER

Antoine AMAT (+ Soudorgues 08.09.1775, père de Jeanne ci-dessus) x Marguerite FRION

Yvette ARAIXA

95-3 - JEAN dit GALTIER, VIALA, VIDAL, MIELGUES (Soudorgues)

Recherche naissance et décès de Jean JEAN... dit GALTIER qui x 07.02.1758 Marguerite VIALA (° décembre 1736)

Recherche dates mariages Jean JEAN, dit GALTIER (père du précédent) x Madeleine VIDAL

Henri VIALA (père de Marguerite ci-dessus) x Suzanne MIELGUES de Soudorgues
Yvette ARAIXA

95-4 - ASTIER, FAIRIGNAGUE (Gard)

Recherche lieu mariage 1650/1660 Antoine ASTIER x Françoise FAIRIGNAGUE, Montfrin, Manduel, Redessan ou environs.

Henriette MARC

95-5 - FONTAGNE, BLANCHERONNE (Gard)

Recherche lieu Mariage 1670/1680 Maistre (?) FONTAGNE x Anne BLANCHERONNE, Montfrin, Manduel, Redessan ou environs.

Henriette MARC

N.D.L.R, Il y a un Pierre FONTAGNE, notaire à Montfrin de 1694 à 1711.

95-6 - RICHARD, SPINGNETE (Gard)

Recherche lieu mariage 1650/1660 Claude RICHARD x Jeanne SPINGNETE, Montfrin, Manduel, Redessan ou environs

Henriette MARC

95-7 - ASTIER, REINAUD (Gard)

Recherche lieu mariage 1725/1740, ou contrat, Auzias ASTIER x Marguerite REINAUD, Redessan, Manduel, Marguerittes ou environs

Henriette MARC

95-8 - CHAMPOURVIER, CARRIERE (Gard)

Recherche lieu mariage 1670/1680 Etienne CHAMPOURVIER (CHAMPOURLIER .?) x Marguerite CARRIERE, Montfrin, Manduel, Redessan ou environs,

Henriette MARC

REPONSES.

-93-10 - BLANC, MONICAT, NOGUIER

Chez un notaire de Lasalle, le 26 janvier 1674, Isaac MONICAT, maître apothicaire, fils de feu Michel, aussi maître apothicaire, et de Françoise DUMAS, de Duras en Agenais x Jeanne BLANQUE, fille de feu Pierre et de Jeanne DURANC, de Saint Hyppolyte,

André BOUDON

94-20 - CHAMBOREDON, DUGAS

Il faudrait sans doute chercher à Rochessadoules, paroisse de Robiac, J'ai trouvé deux Marie, une Marie Victoire et une Marie Thérèse (N.D.L.R. à CHAMBOREDON ou DUGAS ???) mariées à des ARNAC
Pierre ARNAC

94-56 - TOUR (Collet de Dèze)

André TOUR avec sa seconde épouse Louise CALVIN fait partie de la 7ème génération des TOUR de la Bertresque (St Michel de Dèze), successeur d'André, natif de la Mandarie (St Hilaire de Lavit) et installé à la Bertresque vers 1560.

Le plus ancien à la Mandarie est Jehan du TOUR, probablement natif du mas du Tour de St Martin de Lansuscle, marié au milieu du XIVème siècle à une fille de Raymond de la Mandarie.

Pour plus de détails voir dans le Cahier du Centre de Généalogie Protestante n° 48 « Les TOUR de la Vallée Longue, XIV-XVIIIème siècle »

Raymond VIERNE

94-68 - GOTTAFREY, BLANCHIN

Emmanuel GOTTAFREY, journalier (° St Colomban de Villards, Savoie), fils de + Valentin, cultivateur (+ St Colomban), et d'Anne JAMON, domiciliée à Beaucaire x Beaucaire 12.11.1860 Louise BLANCHIN, journalière (° Beaucaire 27.05.1838, fille de Jacques, cultivateur, 52 ans, et de Jeanne ARCOUTEL, 46 ans, domiciliés à Beaucaire. Il n'a pas été fait de contrat de Mariage.
Jacques BLANCHIN x Beaucaire 10.05.1832 Jeanne ARCOUTEL,

Micheline PEZAREIX

QUELQUES OUVRAGES REGIONAUX

- Le Temps Cévenol - Les activités agricoles I – D. TRAVIER, J.N. PELLEN, A. NICOLAS - Soldé 370 F.
- Le Vieil Alès oublié - 2ème partie - J. MEDARD, M. VINCENT - Très illustré - Anciennes cartes postales - Les Amis du Vieil Alès - 150 F.-
- Le Conte Populaire en Cévennes – J.N. PELLEN - Les textes occitans sont traduits en français - Payot - 180 F.
- Les êtres de la Brume et de la Nuit – A. BLOCH, RAYMOND, J. FRAYSSENGE - 2ème édition - Presses du Languedoc -130 F.
- Les cabanes d'Aubais - Claude BOUET - Editions Notre Dame - 80 F.
- « Lubéron, images et signes » - Parc Naturel du Lubéron - EDISUD - 100 F.
- La Lozère - JOANNE - Réédition de l'édition de 1898 - Lacour - 50 F.
- Contes et Légendes du Causse - Honoré DURAND - Bilingue ; occitan et français - ESPACESUD - 135 F.
- Histoire de la ville d'Uzès - Lionel d'ALBIOUSSE - Réédition Lacour - 120 F.
- Notre Marvéjols - René ALLA - Lacour - 60 F.
- La vie des Protestants français de l'Edit de Nantes à la Révolution – Michel Edmond RICHARD – - Avèze - Jean BRUN - Réédition Lacour - 70 F. Editions de Paris. 140 f.
- Topographie statistique et médicale du Vigan - ROUGER - Réimpression de l'édition de 1819 - Lacour - 100 F.
- Templiers du Larzac - Antoine Régis CARCENAC - La Commanderie du Temple de Sainte Eulalie du Larzac – Lacour 130 F.
- Du Gévaudan à la Lozère - Deux mille ans d'histoire - Jean Paul MAZOT – Cart. illustré - Presses du Languedoc - 250 F.
- Saint André de Valborgne et sa région - Henri ROUX - Réédition Lacour - 30 F.
- Histoire de Saint Julien de Valgauge - Abbé S. TAULELLE - Réédition Lacour - 70 F,
- Lien des Chercheurs Cévenols – N° spécial 100 - 20ème anniversaire - Textes de R. POUJOL, J. PELLET, D. TRAVIER, P. CLEMENT, J.B. ELZIERE, O. POUJOL, etc... - 100 F les 2 fascicules

Pierre MAZODIER

Ces ouvrages peuvent être commandés à la Librairie Occitane, B.P. 28, 30340 SALINDRES – Tel. : 66.85.62.15. Paiement à la réception du paquet, frais de port (poste) en sus, par chèque au nom de Pierre MAZODIER.

AUTRES OUVRAGES –

- Les Etrangers en France XVI° si-cle-1789 Guide des recherches aux Archives Nationales - En vente aux Archives Nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 PARIS, et à la Documentation Française - 220 F.
- La communauté protestante à la veille de la Révolution - Etude d'après les réhabilitations et déclarations de mariages - Mémoire de maîtrise par Brigitte FAVERJON - concerne Alès, contient 14 arbres généalogiques - Université de Montpellier III - 1992 . Un exemplaire a été déposé aux Archives Municipales d'Alès.
- Samuel VINCENT, témoin de l'évangile 1787-1837 - Contient un tableau généalogique de 4 générations à partir de Paul VINCENT (° Congénies 13.04.1723), mari de Louise CORDESSE - Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard, 3, rue Claude Brousson, 30000 NIMES - 165 F.
- La Pierre Blanche ou le Château retrouvé - Pierre FABRE - Contient une généalogie de la famille de JULIEN, originaire de la principauté d'Orange, puis seigneurs de Saint Laurent, Bouquet, Malérargues, Mons, transcriptions de documents et informations diverses se rapportant à cette famille - Hors commerce.
- Inventaire des Archives de l'abbaye de Gellone –St Guilhem le Désert (Archives Départementales de l'Hérault 5 H I) transcrit, composé et indexé par François LAMBERT ~ Concerne de nombreuses communes, dont, pour le (Gard) ; Montdardier, Rogues, Uchaud, Vissec...
- N° double 5-6 Cahiers d'Arts et Traditions Rurales - Association Arts et Traditions Rurales, domaine des Trois Fontaines - 34230 LE POUGET - 200 F
- Les possessions de la maison de Saint Gilles dans les évêchés de Nîmes et d'Uzès des origines à 1229 Mémoire de D.E.A, d'histoire médiévale par Alain PAUL - Université Paul Valéry Montpellier III - septembre 1994 - Hors commerce - Un exemplaire est déposé aux Archives Départementales de Nîmes, il n'est communiqué qu'avec l'autorisation de l'auteur.
- Las comtes de Toulouse et leurs descendants les TOULOUSE-LAUTREC - par MAGNE et OIZEL - avec beaucoup de notes -Editions Christian - 450 F.
- Les Dieux Grecs Généalogies - par Françoise BETTENCOURT NEYERS - 515 pages - 5 tableaux généalogiques - Editions Christian - 230 F - Pour ceux qui se croient sortis de la cuisse de Jupiter ?

RELEVÉ POUR VOUS DANS LA PRESSE

- Lien des Chercheurs Cévenols – N° 100 (2 fascicules) particulièrement dense - p, 8 ; Les noms de famille et autres par + Jean PELLET – p. 17 ; Les châteaux et fiefs du comté d'Alès au début du XV siècle, par Y. du GUERNY et J. PELLET, avec tableaux généalogiques des BERMOND de Sauve et d'Anduze (p. 19), des PELET, seigneurs d'Alès (P. 21), des RANDON (P. 25) - P. 43 ; En Cévennes catholique, la vie d'une famille de ménagers, par Adrienne DURAND TULLOU, avec une généalogie des HUGON, de Campredon, commune de Sumène - P. 72 ; une réponse de H. DEPASSE sur la famille de GIRARD de MIELET - P. 73 : Autour de Raymond de MONTAUD, seul neveu du pape Urbain V, par J.B. ELZIERE et Hélène DUTHU, avec de nombreuses notes et un tableau généalogique simplifié de la famille GRIMOARD.
- Cahiers du Centre de Généalogie Protestante – N° 48 - P. 174 M. Paul MERCOIRET, natif de St Jean du Gard, a communiqué au Centre la généalogie de ses lignées paternelle et maternelle, conservée sous la cote 6 45/M5. Cette importante brochure de 142 pages concerne de nombreuses familles de la région, - P. 179 ; Une famille de pasteurs; les ENCONTRE, par Jean-Claude LACROIX - P. 186 ; L'extraordinaire aventure des prophètes français de Londres (1706-1731); par Jean SCHLOESING (concerne des cévenols) - P. 191 ; Familles de la Vallée Longue en Cévennes (XI, Les TOUR XIV° XVIII° siècle) par Raymond VIERNE - P. 216 : Fonds de généalogie, état des documents concernés, Cette première liste comporte des patronymes de la région ; ALCAIS, ALEYRAC d'), ANGE-ENGELS, BENEFICE, BONDURAND, DU PUY de MONTBRUN, FAVAND, CAMPREDON, CLARET, FOLHAQUIER, GIGNOUX
- Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français - octobre/décembre 1994 - P. 603; Notes sur le second Désert dans l'Uzège, par Jacques PERRIER - P. 652 ; compte rendu du livre « Les Camisards » de Philippe JOUTARD (collection Folio Histoire)
- LA Vie Généalogique – N° 8 - P. 11 : Principales sources archivistiques pouvant intéresser les recherches en Italie, par Pietro d'OLTRASCELDA.
- Ascendances – N° 42 - P. 16 ; Clément IV, la généalogie par l'héraldique, par Louis ALBAREL (Guy FOULQUE, originaire de Saint Gilles, devenu le pape Clément IV) - Nous retrouvons les vieux métiers P. 11 et le marchand de fouets P. 18.
- Le Combalut – N° 61 - II y a deux siècles la Terreur, par Jean VIGNE (dans le Gard, et ses répercussions dans la région de Sainte Cécile d'Andorge).

- le Pays Cévenol et Cévennes – 17.12.1994 - Rubrique La Grand Combe ~ Un peu d'histoire locale, La brigade de gendarmerie a 120 ans, par notre ami André PEZON, présenté comme « notre historien local ».
- 28.01.1995 - Les noms de lieux nous parlent de notre histoire, par Michel WIENIN.,
- Midi- Libre- 23.01.1995 - Profession ; généalogistes successoraux - Ils recherchent « les neveux d'Amérique », par J. VILACEQUE – 30.01.1995 - La généalogie s'enracine, une interview de Georges DI MEGLIO.
- Madame Figaro – 07.01.1995 - La généalogie qui soigne

NOTRE FICHER DES PATRONYMES –

Si vous ne l'avez déjà fait n'oubliez pas de renvoyer, votre fiche de patronymes après y avoir apporté les corrections ou additions nécessaires,

Notez les changements ou rectifications d'adresse suivants ;

20 - Mme Nicole SORS, Les Clarines, Le Port, 09320 MASSAT

59 – M. Gérard DELMAS, 63, avenue Général de Gaulle, 94240 L'HAY LES ROSES

62 – M. Georges LEGAUD, quartier Le Jardin, 84660 MAUBEC

70 - Mme Henriette MARC, 14, rue Hermann Sabran, N° 103, Bt A, 69004 LYON,

Plusieurs envois nous sont revenus avec la mention "Inconnu à l'adresse indiquée", Si vous avez eu des contacts avec les destinataires, et si vous connaissez leur nouvelle adresse, veuillez nous renseigner, sinon les patronymes qu'ils ont fournis ne seront plus d'aucune utilité, Il s'agit (avec leur ancienne adresse) de :

35 - M. Patrick LAUPIES, 35, rue des Dahlias, 84700 SORGUES

47 - M. Pierre DUBOIS, 1d, rue J, Castagno, 30100 ALES

48 - Mme Josiane CAILLOT, lotissement Les Prairies, 42210 UNIAS

-0-0-0-0-0-0-

Les empêchements au mariage et leurs dispenses.

I - Les principales causes d'empêchement au mariage.

- La consanguinité:

Les fiancés ont, au moins, un ancêtre commun. Les limites de l'interdit ont varié au cours des siècles; pour la période qui intéresse les généalogistes (XVII et XVIIIème), le droit canon est régi par les décisions du Concile de Trente (1563) reconnues seules compétentes par les autorités civiles. La limite est C 4-4, soit un trisaïeul commun. Mais il est plus facile d'obtenir une dispense au 4ème degré accordée par l'évêque qu'une au 2ème que, seul, le Pape peut accorder.

L'an 1774 et le 7ème jour d'août, mariage de Jean Louis Portales fils de Pierre Portales et de Jeanne Triaire...avec Madeleine Triaire fille de Marcel Triaire et de Jeanne Boisson...empêchement dû à la consanguinité du 2ème au 3ème degré, dispense accordée par Mgr l'évêque d'Alais du 9 juillet 1774.(La suite de la recherche montrera bien que les grands parents paternels de Madeleine Triaire sont les arrières grands parents de Jean Louis Portales, tous de Saint-André de Majencoules).

- L'affinité:

L'un (au moins) des fiancés est veuf. Son défunt conjoint était consanguin avec le nouveau. La limite canonique était la même A 4-4.

- L'honnêteté publique:

Ce cas est similaire au précédent, mais le lien n'a pas été au delà de fiançailles qui ne se sont pas concrétisées pour cause de rupture (autorisée par l'Officialité) ou de décès.

- L'affinité (ou cognation) spirituelle:

L'empêchement est né au parrainage d'un enfant entre:

* le veuf ou la veuve voulant épouser la marraine ou le parrain de son enfant, même décédé.

* le parrain et la marraine d'un enfant.

D'autres cas, liant le père ou la mère à la personne ayant ondoyé l'enfant à la maison, et bien sûr, liant l'enfant à son parrain ou sa marraine, à la personne l'ayant ondoyé et à leurs conjoints.

- L'adultère:

Si un veuf et sa fiancée avaient commis l'adultère, il faudra obtenir dispense de Rome et jurer que ce crime n'est pas la cause de la mort de la première épouse.

- Autres causes de dispense:

Concernent les conditions pratiques du mariage qui, sans l'interdire, posent des restrictions gênantes pour les fiancés:

- Temps interdit: on ne peut se marier pendant le Carême, ni l'Avent.

- Lieu: il faut justifier un an de résidence dans le diocèse.

- Publications de bans: souvent les nobles obtiennent dispense de deux publications mais les couples dont « Dieu a béni par avance l'union » peuvent en bénéficier.

II - Le dossier de dispense.

Un dossier complet comporte:

- La supplique des fiancés adressée à l'évêque du diocèse:

Donne les noms, âges, professions et domiciles des suppliants et de leurs pères et mères, la nature et le degré de l'empêchement et, pour les cas d'affinité ou de consanguinité, un tableau de cousinage jusqu'à l'ancêtre commun. Exposé des motifs qui les poussent à « transgresser l'interdit » et « commettre l'inceste ». Pour que la dispense soit accordée par l'évêque, ils doivent préciser que leurs moyens ne leur permettent pas d'aller en Cour de Rome.

- L'enquête :

L'évêque ordonne au prieur d'enquêter. Celui-ci recherche les actes de naissance, de mariage, entend les anciens du village...

- L'accord de l'évêque : Parfois porté sur le dossier. On le trouve dans les registres d'insinuation.

Quand le dossier est traité par l'évêque la procédure peut être très rapide; il n'en est pas de même si le dossier est traité à Rome, la distance n'est pas la seule cause de lenteurs.

III - Les raisons invoquées pour transgresser l'interdit.

- Ignorance de parenté:

Les fiancés affirment avoir ignoré leur parenté avant la publication des bans. Parfois la parenté invoquée par un tiers ne peut être prouvée ou est moins proche que la limite d'empêchement. A tout hasard, pour ne pas risquer de vivre dans le péché, on demande la dispense.

- Eviter le scandale:

Une longue fréquentation qui a entraîné des commérages et ruinera la réputation de la fille si elle n'épouse pas celui-là. Souvent, le « crime » a été commis et la fille est enceinte. Il faut alors jurer que l'on n'a pas voulu forcer la main à l'Eglise.

- Une situation d'isolat (géographique ou socio-professionnel ou confessionnel):

* la petitesse du lieu;

* la profession soit méprisée

soit hautement technique et qui doit rester réservée à une élite fermée.

* isolat confessionnel pour les rares catholiques des Cévennes noyés dans la masse protestante (catégorie ajoutée au texte original. NDLR)

- Une origine étrangère commune.

- Des arguments économiques:

* elle a un mas, lui non;

* veuf, il doit élever des enfants en bas âge;

* clore un procès entre les familles.

- Les sentiments;

- Cas de réhabilitation de mariages :

Si l'empêchement est découvert après la célébration du mariage, il y a annulation canonique immédiate et il faut demander une dispense pour réhabiliter le mariage. Pendant ce temps, le couple doit se séparer.

Le 2 août 1729, Marcel Triaire...a épousé derechef Jeanne Boisson à cause que la parenté au 4ème degré qui est entre eux avait rendu nulle leur première bénédiction (du 4 février 1715 !); dispense accordée par l'évêque d'Alais le 29 juillet dernier.

IV - Conservation des dossiers de dispense.

Ils sont conservés, en principe,

- avant 1790, aux archives départementales, série G (clergé séculier), sous série de l'Officialité de l'évêché. [Ni aux A.D.30 ni aux A.D.48 cette sous série ne comprend un regroupement systématique de ces dossiers; renseignement communiqué par notre confrère André Boudon]
- après 1790, aux archives diocésaines.

V - L'exploitation du dossier par le généalogiste.

Les renseignements contenus dans le dossier donnent bons nombres d'indications sur les conditions de vie, le métier. Le tableau de cousinage peut faire remonter au trisaïeul en donnant tous les renseignements intermédiaires.

Mais le seul fait de trouver dans un acte de mariage la mention d'une dispense de tel degré de consanguinité est une indication précieuse pour éclairer la suite de la recherche.

Article de Didier Rousvoal, paru dans le bulletin n°51 du « Lien » publié par le Centre de Généalogie du Finistère (condensé par Jacques Deschard). **Rappel:** en droit canon, on compte le nombre de générations séparant de l'ancêtre commun. Des cousins germains sont parents au 2ème degré. En droit civil, ils sont cousins au 4ème degré, (on remonte à l'ancêtre commun et l'on redescend) mais un neveu et son grand oncle sont aussi parents au 4ème degré; alors qu'en droit canon ils seraient parents du 1er au 3ème degré ce qui est plus éclairant.

Le texte ci-dessus ne concerne, bien sûr, que les fiancés de religion catholique qui ne forment pas la majorité de nos ancêtres cévenols.

Que se passait-il pour les mariages protestants ?

Dans les mariages célébrés par les pasteurs, il n'est jamais fait mention, à ma connaissance, d'un quelconque lien de parenté entre les fiancés. A fortiori, en l'absence de hiérarchie, aucune dispense ne peut être demandée ni accordée si empêchement il y avait.

Sans avoir fait de statistiques précises, au vu des quelques relevés effectués, il semble que les mariages entre cousins (C 3-3 ou 4-4) étaient plus fréquents que chez les catholiques, ces derniers dissuadés par la constitution onéreuse d'un dossier.

Pour résumer, je pensais qu'il n'y avait pas de règles précises en la matière, lorsque notre confrère André Boudon m'a appris que la discipline de l'Eglise Réformée d'Anduze datant de 1561, comporte une vingtaine d'articles dans le chapitre "Du mariage" dont:

article 3 – « Touchant les consanguinités et affinités, les fidèles ne pourront contracter mariage sinon en tant qu'il est permis selon l'édit du Roy.

article 4 - Il n'est licite ni expédient d'espouser la soeur de la femme défunte car de tels mariages sont prohibés non seulement par les lois mais aussi par la parole de Dieu.

article 5 - Quant aux cognations appelées spirituelles, le synode estime qu'elles ne sont mesmes comprises ni entendues par les mots de consanguinité et affinité en l'édit du Roy et qu'elles ne peuvent empêcher les parties de contracter mariage. »

De la Lozère.... à Fons.

Contrats de mariage relevés par notre consoeur Claude-Annie Gaidan dans le notariat de Fons-outré-Gardon déposé aux A.D.30.

Le 7 mai 1684, Jean Paparel fils de Jean et Catherine Cavoque, habitant du lieu de Bruel, paroisse de Chasseradès, diocèse de Mende,
épouse Jeanne Theronne fille de feu François Théron et Jeanne Vazlanouse, habitant Robiac, paroisse de St Mamert (30). [2E 54/81 f 426].

Le 29 mai 1684, Louis Martin, cardeur, fils de David Martin et de Lucrèce Cecenade, habitant Belle-Coste, diocèse de Mende,
épouse Jeanne Gervaise fille de feu André Gervais et de Claude Grades de St Mamert (30). [2E 54/81].

Le 20 décembre 1685, Antoine Teissier, berger, fils de feus Jean Teissier et Catherine Lagueyne du lieu de Cubières, diocèse de Mende,
épouse Izabeau Fajette, fille de Raymond Fajet et de feu Thonnette Aumière, habitant St Mamert (30). [2E 54/71 f 74, second registre]

Le 1 octobre 1685, Jean Gravil fils de Philippe Gravil et de feu Françoise Veissière, habitant Cheylar l'Evêque (paroisse de Chaudeyrac), diocèse de Mende,
épouse Marie Mercier fille de feu Jacques Mercier et de Antoinette Etienne de St Mamert (30), [2E 54/71 f 62, second registre].

Le 14 septembre 1783, Pierre Couderc, travailleur de terre, fils à feus Jean Couderc et Jeanne Aventerier, natifs de la Bergère, paroisse Ste Colombe, diocèse de Mende, depuis six ans à Sauzet (30),
épouse Marie Niel fille de Alixis Niel, compagnon tonnelier, et de Marie-Anne Escalier, habitant Sauzet (30). [2E 54/79].

Le 7 janvier 1788, Pierre Reboul, tisserand de cadis, natif de Belvezet, paroisse de Chasseradès, diocèse de Mende, fils de feus Jean Reboul et Marianne Gastal, habitant depuis quinze ans à Fons-outre-Gardon (30),
épouse Françoise Pouget fille de feu André Pouget et de Françoise Martin, habitant St Mamert (30). [2E 54/80, f 415].

Le 20 septembre 1788, Claude Rolland, berger, fils de Jean Rolland et de feu Marguerite Valantin, natifs du lieu des Moulins, paroisse de Chastagnier, diocèse de Mende, habitent depuis cinq ans à St Bauzelly (30),
épouse Anne Guérin fille de Jacques Guérin et de Marie Hébrard de St Bauzelly (30). [2E 54/80, f 508].

A la liste des nouveaux abonnés à Généalogie en Cévennes, il convient d'ajouter les personnes suivantes:

Monsieur Bernard PUECH , 23B rue de la Libération 21240 TALANT qui recherche des Puech de Ganges (34) et sa région (fin XVIIIème siècle).

Monsieur Henri ORAIN, 22 rue François Mireur 34070 MONTPELLIER qui nous a transmis une série de patronymes touchant Sumène et Saint-André-de-Majencoules.